



LMNP en régime réel dissocier amortissements

Par mimmo76

Bonjour à tous,

J'ai actuellement deux appartements déclarés en LMNP réel, un en résidence sénior, non touché par les changements sur les amortissements et les plus values. L'autre par contre est destiné à un étudiant et sera soumis aux nouvelles règles en terme d'amortissement.

Je fais moi-même la déclaration fiscale et je cherche à ne plus déclarer les amortissements sur le second appartement tout en continuant à les déclarer pour le premier. Est-ce possible et comment faire en pratique pour que les impôts le sachent ?

Merci beaucoup pour vos réponses !

MM